

Renouvellement urbain : un protocole ANRU pour Mantes-la-Jolie et Limay



La métamorphose du Val Fourré à Mantes-la-Jolie va pouvoir se poursuivre et la rénovation du quartier centre-sud de Limay, être lancée. Désormais piloté par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, ce programme majeur en matière de renouvellement urbain suscite de nombreuses attentes auprès des élus et des habitants mais aussi quelques inquiétudes quant aux moyens financiers alloués.

C'est la suite d'une longue aventure pour le Val Fourré à Mantes-la-Jolie qui bénéficie depuis plus de 20 ans de différents programmes de renouvellement urbain. Depuis 2005, l'opération a mobilisé 411 M€ avec une contribution de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) à hauteur de 104 M€. Aujourd'hui, les 2/3 de ce vaste ensemble - 6 000 logements dont 5 000 sociaux et 22 000 habitants - présentent un nouveau visage. La signature du protocole de préfiguration ANRU, intervenue le 22 mars au siège de GPS&O, permettra donc d'achever la rénovation du Val Fourré. La commune voisine de Limay est de son côté pour la première fois bénéficiaire de ce programme d'intervention publique.

GPS&O aux commandes

Ce Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) repose sur un partenariat fort entre d'un côté Grand Paris Seine & Oise, les communes, les bailleurs et de l'autre, les financeurs, l'ANRU, la région, le département et l'Europe. C'est la communauté urbaine qui conduit désormais les opérations liées au renouvellement urbain sur son territoire en prenant la succession de l'EPAMSA. Il s'agit d'un pilotage à la fois stratégique et opérationnel qu'elle peut assumer en s'appuyant sur ses diverses compétences (habitat, politique de la ville...). Depuis le 1er janvier 2017, GPS&O a donc repris en régie la direction de projet du protocole de préfiguration du Mantois.

Quels financements ?

À ce stade de la préfiguration, la question des engagements financiers des différents partenaires soulève quelques inquiétudes. L'ANRU annonce un taux de subvention de 15%, soit une implication moindre que par le passé. Selon les responsables politiques locaux, ce soutien ne permettra pas des interventions sur l'espace public à la hauteur des enjeux pour réduire les inégalités urbaines et sociales. « Sur le plan des moyens, nous en sommes réduits à la portion congrue », déplore Philippe Tautou, président de GPS&O. « Nous arrivons à un moment critique, met en garde Pierre Bédier, président du conseil départemental. Nous pouvons faire un effort et ajouter de l'argent mais ce ne sera pas suffisant pour combler les manques de l'ANRU. Il est donc indispensable de mobiliser les moyens nécessaires pour continuer à aller de l'avant et consolider le travail accompli ces 20 dernières années. »

Infos +

Des objectifs déjà ciblés

Le protocole de préfiguration ANRU permet de définir les grandes lignes des interventions à réaliser à l'horizon 2020.

À Mantes-la-Jolie

Au Val Fourré, classé quartier prioritaire d'intérêt national par l'ANRU, plusieurs interventions sont envisagées :

- Achever l'aménagement des quartiers non encore traités : Physiciens, Musiciens et Aviateurs
- Améliorer l'attractivité du cœur du Val Fourré : intervention sur la centralité, les dalles commerçantes Clemenceau et Ronsard pour favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel économique
- Poursuivre une politique de diversification de l'habitat
- Relever le défi du développement durable et viser l'efficacité énergétique
- Pérenniser les investissements et poursuivre une politique de gestion urbaine adaptée.

À Limay

Retenu au titre d'un programme d'intérêt régional, le programme qui vise le quartier centre/sud s'articule autour de 3 principaux axes :

- Redonner une attractivité au centre-ville et au centre ancien par une valorisation du bâti, le développement d'une offre nouvelle de logements, la dynamisation du commerce, la valorisation des espaces publics, le désenclavement du parc social
- Créer une centralité secondaire autour de la gare (mise en valeur des espaces publics, organisation des flux et du stationnement, création d'une offre nouvelle de logements sur les terrains « Solex »...)
- Conforter le quartier de La Source avec un projet de démolition/reconstruction du centre commercial ainsi que des écoles Zay, Macé et Montessori.

Philippe Tautou, président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

« La communauté urbaine ne peut pas régler les problèmes seule dans son coin en matière de rénovation urbaine et de politique de la ville. Il faut pouvoir donner du travail aux jeunes des quartiers pour améliorer véritablement et durablement la situation. Mais ni l'emploi ni la formation ne sont des compétences communautaires... La volonté ne suffit pas, il faut aussi une capacité de faire. »

Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines

« Pour que la politique de la ville fonctionne, il faut une énergie extraordinaire et raisonner à la bonne échelle et non sur un territoire trop étroit. Je me réjouis donc que Limay soit associé à ce protocole. Sur le plan du fonctionnement, la communauté urbaine doit jouer un rôle de back-office au service des communes et de la vision de leurs élus. Car c'est bien aux politiques et non à l'administration de décider des projets. »

Catherine Arenou, 1^{re} vice-présidente de GPS&O

« Cette signature est un moment symbolique mais aussi important. À l'échelle de la communauté

urbaine, 95 000 des 404 000 habitants habitent dans des quartiers politique de la ville. »

Michel Vialay, député de la circonscription de Mantes-la-Jolie

« On avance enfin ! Certains de nos habitants s’impatiente et ne comprennent pas pourquoi leurs voisins de la rue d’en face ont déjà bénéficié de travaux et pas eux. »

Éric Roulot, maire de Limay

« Être associé à Mantes-la-Jolie est judicieux car quand on agit d’un côté de la rive de Seine, il y a forcément des répercussions de l’autre. Il existe des attentes importantes mais les moyens fondent comme neige au soleil. »

Serge Morvan, préfet des Yvelines

« Cette double opération à Mantes-la-Jolie et Limay s’inscrit dans la continuité de l’objectif fixé par l’État : réduire les écarts de développement. Nos services seront donc mobilisés pour accompagner ce programme qui doit se réaliser à l’horizon 2020. »

Thierry Asselin, directeur des activités opérationnelles de l’ANRU

« C’est le 67e protocole de Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) au niveau national que nous signons aujourd’hui. Depuis 2004, 400 quartiers français ont bénéficié des dispositifs ANRU qui ont mobilisé 50 milliards d’euros. Sur le territoire de la communauté urbaine avec Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Ecquevilly, Chanteloup-les-Vignes... 1,1 milliards de travaux ont déjà été réalisés. Le protocole signé en faveur de Mantes-la-Jolie et Limay va permettre d’accélérer la mise en œuvre des projets. Une enveloppe de 623 000 € est déjà débloquée pour des études. »